

L'"énigme" posée par François Ruffin aux députés La République en marche

Dans le cours des débats sur la "loi travail 2", le député de la France insoumise a, par quatre fois, posé une colle au rapporteur de la loi sur la réforme du code du travail, ancien DRH du groupe Auchan...



"Puis-je citer une entreprise que le rapporteur connaît bien ?"

Après cette entrée en matière faussement interrogative, François Ruffin évoque en quelques chiffres le cas d'Auchan, au sein duquel Laurent Pietraszewski, le rapporteur de la loi d'habilitation à réformer par ordonnances le code du travail, était Responsable gestion des carrières, recrutement et évaluation. L'enseigne, résume le député de la Somme,

"procède à 870 suppressions d'emplois, alors que ce groupe se porte parfaitement puisqu'il a vu son bénéfice augmenter de 14 % l'an dernier, que ses dividendes ont progressé de 75 % au printemps et que son patron, Gérard Mulliez, possède une des grandes fortunes françaises — 26 milliards d'euros, qu'il place largement en Belgique".

Ce rappel posé, François Ruffin interroge les députés de La République en marche pour savoir si en pareil cas il ne faudrait pas faire pression sur l'employeur pour le faire payer davantage. Une question relancée une première fois quelques minutes plus tard :

"Allons-nous, pour mettre fin à ce conflit, invoquer la réconciliation, tels des chamans ? Faire preuve de bienveillance ? Que prévoyez-vous, chers collègues, j'attends vos propositions sur ce sujet !" "Lorsqu'on a affaire à une telle agression économique, la loi est normalement là pour s'interposer entre l'agresseur et l'agressé : qu'est ce qu'il y a dans ce texte qui permet de limiter la voracité de votre ancien patron ?"

Silence et tergiversations

Sa question étant restée sans réponse, c'est d'une "énigme" que parle le député de la France insoumise quand il l'évoque à nouveau vers 23h15 après s'être joint au **rassemblement place de la République** contre la casse du code du travail :

"Je me suis dit que j'allais repasser, vu qu'il y avait de la lumière, pour voir si vous aviez réfléchi à mon énigme en mon absence."

Rappelant les données du conflit, il interpelle directement Laurent Pietraszewski :

"Il s'agit bien là d'une agression économique. Je vous demande donc, monsieur le rapporteur, parce que pour moi c'est une énigme, ce qui, dans votre texte, permet de limiter la voracité de votre ancien patron ? Est-ce que ce sont les indemnités plafonnées pour les prud'hommes ? Le contrat de projet ? La fin des CHSCT ? Il me semble au contraire que votre texte donne davantage de liberté aux prédateurs et je ne sais pas si c'est ce modèle social que nous voulons perpétuer."

C'est finalement le député LREM de Paris, Sylvain Maillard, qui tentera de lui répondre. Brandissant fièrement une "note du cabinet" de la ministre du Travail qu'il se met à lire, le député détaille le plan de sauvegarde de l'emploi chez Auchan.

"Signé à la majorité et assorti d'une dotation de 50 millions d'euros", précise-t-il, il va conduire à supprimer "937 emplois d'une part, mais 475 emplois nouveaux seront créés d'autre part", aboutissant à un solde de "450 emplois supprimés".

Pour ceux-là, le PSE comprend diverses mesures d'accompagnement et de reclassement que détaille le député ainsi que "la prise en charge de... heuuu ça je n'arrive pas à lire"...

Une réponse téléguidée en toute indépendance du parlementaire qui ne répond pas à la question posée. Comme François Ruffin ne manque pas de le souligner quelques minutes plus tard dans une ultime intervention. "L'énigme" reste entière.



Essayez de regarder cette vidéo sur www.youtube.com